



Zewoforum



Construire ensemble l'avenir

Point de vue

Œuvres de bienfaisance et coopérations avec des cigarettiers, est-ce acceptable?

Faire confiance c'est bien, contrôler, c'est bureaucratique

Congrès Zewo, le 23 septembre 2014 à Berne

Consultation relative au nouveau Swiss GAAP RPC 21

Ne laissez pas passer le délai:
du 5.8. au 30.9.2014

Sommaire 02.2014

- 4 | Point de vue: œuvres de bienfaisance et coopérations avec des cigarettiers, est-ce acceptable?**
Essai de Bruno Meili, président de la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme et réponse de Caritas Suisse et de la Croix-Rouge suisse
- 8 | Faire confiance c'est bien, contrôler c'est bureaucratique**
Congrès Zewo le 23 septembre 2014 à Berne
- 10 | Consultation relative au nouveau Swiss GAAP RPC 21**
Ne laissez pas passer le délai: du 5.8. au 30.9.2014
- 11 | Nouvelle étude des coûts Zewo en cours**
Avec les conclusions des réunions d'experts
- 12 | Supplément dons 2014**
En exclusivité pour les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo
- 13 | Cours Mesure de l'efficacité pour les NPO**
le 2 septembre 2014 à Berne
- 13 | Journée de la fondation en Suisse centrale**
Le 2 septembre 2014 à Lucerne
- 14 | Visualisez votre message**
Keystone aide les œuvres de bienfaisance dans la recherche professionnelle de photos et propose des conditions intéressantes



Construire ensemble

l'avenir

En 2015, la Fondation Zewo s'installe dans de nouveaux bureaux, au Forum Z du Kulturpark.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le label de qualité Zewo renforce la crédibilité des œuvres de bienfaisance et les aide à instaurer la confiance. Pour que ce soutien soit solide et fiable, nous effectuons de temps à autre des analyses afin de vérifier que les fondements continuent de répondre aux exigences. C'est dans cette optique que nous vérifions actuellement les normes Zewo et nos règlements.

Concevoir une architecture

Comme avant de débiter la rénovation d'un bâtiment, il s'agit de préciser quels sont les points faibles à améliorer. Y a-t-il par exemple des vides à combler au niveau de la Corporate Governance? Dans le calendrier des collectes, nous souhaitons savoir ce qui a été amélioré grâce aux changements et ce qui a fait ses preuves. Comme pour tout projet de construction, il s'agit de déterminer si nous pouvons travailler de manière plus effective et efficace grâce à de nouveaux processus. Je pense ici à une approche axée sur les risques lors de l'examen. L'environnement est en perpétuel mouvement. Nous saurons bientôt ce que Swiss GAAP RPC 21 prévoit et sur quels points il est nécessaire que nous nous concertions. Comme dans le cad-

re d'une nouvelle construction, il faut se demander dans quelle mesure les souhaits d'extension peuvent être pris en considération. Il s'agit notamment de se référer aux directives contraignantes sur les placements financiers, aux consignes sur le montant des réserves et aux règles encadrant les coopérations avec les entreprises. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page 4.

Maîtriser les risques de construction

Le coût et la durée de certains projets de construction se sont avérés excessifs. D'autres ne répondaient plus aux besoins à l'origine de la construction. Pour éviter que cela ne se reproduise, différents groupes concernés sont intégrés suffisamment tôt au processus. Nous avons organisé des réunions d'experts sur les thèmes des «Réserves» et «Collectes de fonds». Les demandes des œuvres de bienfaisance ont été intégrées au travail en cours et prises en compte dans l'étude des coûts actuelle. Pour plus de précisions à ce sujet, voir page 11. Certaines œuvres de bienfaisance craignent que le contrôle de Zewo n'entraîne une recrudescence de bureaucratie. Avec **«Faire confiance c'est bien, contrôler c'est bureaucratie»**, nous

éclairons cette question délicate, le 23 septembre, à Berne. Vous pourrez y découvrir d'intéressantes contributions issues de la recherche et de la pratique. Informez-vous concernant les nouvelles tendances et les projets actuels. Participez à ces discussions intéressantes. Consultez le programme du congrès en page 8 et inscrivez-vous dès aujourd'hui.

Zewo déménage

Nous suivons également un autre projet de construction de près. Il se situe en plein cœur d'un ancien quartier industriel de Zurich Ouest. C'est le Kul-

turpark, un habitat urbain et interculturel, dans lequel le travail, la formation, la culture et le logement constituent la priorité. Les PME, start-ups, associations et fondations qui y sont installées caractérisent sa diversité. A l'été 2015, Zewo emménagera dans les nouveaux bureaux de la Pflingstweidstrasse. Nous serons heureux de vous accueillir désormais au Forum Z. Mais avant, je vous souhaite un bel été 2014 et une bonne lecture.

Cordialement,



Martina Ziegerer, directrice de la Fondation Zewo

Œuvres de bienfaisance et coopérations avec des cigarettiers, est-ce acceptable?

Nombre de décès en 2003 dans le monde



dus aux armes

526 000

Suisse: 32



dus aux accidents de la circulation

1 300 000

Suisse: 257

dus à la consommation de tabac

6 000 000

Suisse: 9000

Source: www.who.int/features/2003/08/fr/, www.who.int/tobacco/health_priority/en/, Bundesämter für Statistik, Polizei, Gesundheit, 2001/02/07/08/09

On n'est jamais assez prudent quand on s'engage

Essai de Bruno Meili, président de la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme

Toute organisation financée par des dons bénéficie d'une attention publique considérable. Il s'agit de savoir comment et où elle investit ses moyens, mais surtout comment elle procède pour obtenir ces moyens. Les organisations qui effectuent des dons sont mesurées à l'aune de leur capacité à tenir compte des principes fondamentaux dans l'obtention des financements. Les directives Zewo et le NPO-Code reflètent une grande partie de ces principes. Mais manifestement pas tous.

Il est en fait évident que les organisations à but non lucratif (NPO), qui respectent les valeurs et objectifs humanitaires, se laissent aussi guider par ces principes pour l'obtention de financements. Différents documents stratégiques et politiques indiquent ainsi que les dotations financières de certaines industries ne sont pas compatibles avec les objec-

tifs et valeurs des organisations concernées. L'industrie de l'armement apparaît le plus fréquemment sur cette liste. Cela a un sens, le recours aux produits de cette industrie est plutôt associé à des actions hostiles. Si l'on suit cette logique, il faut placer une toute autre industrie en tête de cette liste noire: l'industrie du tabac. La comparaison illustrée

des chiffres le montre (voir graphique en haut).

La Suisse a signé une résolution de l'ONU

Au niveau international, une conclusion s'est imposée: une politique de réduction du tabagisme est plus efficace et économique que toutes les mesures dans le domaine de la politique sanitaire et sociale. La 66e session de l'Assemblée générale de l'ONU du 16 septembre 2011, dirigée par l'ancien conseiller fédéral Josef Deiss, était consacrée à la lutte contre les maladies chroniques telles que le cancer et les maladies cardiovasculaires. La résolution de cette assemblée

a été signée, et la conclusion suivante aussi (également par la Suisse):

« 38. Recognize the fundamental conflict of interest between the tobacco industry and public health; »

Source: www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/66/L.1

La convention-cadre de l'OMS sur le thème du tabac et de la lutte antitabac, à la Source la Suisse a participé activement et qu'elle a également signée, exige::

«5.3. In setting and implementing their public health policies with respect to tobacco control, Parties shall act to protect these policies from commercial and other vested interests of the tobacco industry in accordance with national law.»

«13.2. Each Party shall, in accordance with its constitution or constitutional principles, undertake a comprehensive ban of all tobacco advertising, promotion and sponsorship. ...»

Source: www.who.int/fctc/en/

Les œuvres de bienfaisance poursuivent leurs efforts de mise en œuvre

Différentes organisations internationales, organisations faitières de nos œuvres de bienfaisance nationales comme la Croix-Rouge, Caritas et autres, s'efforcent désormais sérieusement de mettre en œuvre ces conclusions et décisions. Et elles se heurtent à une résistance non négligeable. Ce qui est aussi compréhensible. Les sponsors qui offrent de l'argent, sans même qu'on ait besoin de leur en faire une seule fois la demande, se font rares. C'est ce qui s'est passé dans le cas de Pro Senectute Suisse, qui a reçu une proposition généreuse de la part de Japan Tobacco pour son congrès national en mai dernier à Bienne, sans même avoir eu à déboursier un timbre. Le processus de réflexion interne au sein de Pro Senectute concernant ce type de financement a

heureusement entraîné un revirement rapide. Un financement alternatif a été trouvé rapidement et Japan Tobacco est resté les mains vides, ou plutôt pleines, car Pro Senectute a décliné leur offre.

L'ajustement n'a pas encore été opéré partout

Ailleurs, le processus d'apprentissage se révèle plus ardu. Malgré la communication par courrier de juin 2013 émanant du président de la Croix-Rouge internationale, Tadateru Konoé, qui indiquai: «that the Governing Board emphasised the ethical and credibility implications of accepting donations from the tobacco industry and urged National Red Cross and Red Crescent Societies to refrain from accepting such funds.» de nombreux pays n'ont pas réagi. Sur la liste des attributions de Philipp Morris International aux sociétés de de la Croix-Rouge nationale, la Croix-Rouge suisse figure depuis des années à la première place: www.pmi.com/eng/about_us/charitable_giving/pages/charitable_giving.aspx.

Mais dans un cas, la Croix-Rouge a retenu la leçon avec succès. Le don à six chiffres proposé au départ par Japan Tobacco pour le musée de la Croix-Rouge a été remboursé, et ce musée pourra tout de même être construit. Il faut cependant ajouter que la pression de l'opinion publique et des organisations internationales s'est avéré considérable. De nombreuses organisations renommées mais aussi de plus petite envergure semblent continuer à n'éprouver aucun scrupule à se présenter avec une industrie (et ses produits) qui bafoue ses propres valeurs fondamentales. Caritas n'hésite par exemple pas à exprimer publiquement sa reconnaissance à son partenaire de l'industrie du

COMMISSION FÉDÉRALE POUR LA PRÉVENTION DU TABAGISME CFPT

La Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT) existe depuis 1998. Nommée par le Conseil fédéral qu'elle conseille, elle est composée d'experts de différents milieux œuvrant dans le sens de la prévention du tabagisme et tous indépendants de l'industrie du tabac.

Les milieux représentés sont les autorités cantonales, la médecine sociale et préventive, les ligues de santé, la médecine au sens large, la prévention du tabagisme, l'économie de la santé et les relations publiques..

> <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00041/00612/00768/index.html?lang=fr>

Office fédéral de la santé public, tabagisme, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne, téléphone: 031 323 87 16

tabac: «This project supports vulnerable communities by enhancing their resilience both to natural disasters and human trafficking. We are happy that we can count on the support of strong partners like the JTI Foundation in this challenging endeavor» (JTI = Japan Tobacco International). Source: <http://jti-foundation.org/partners/caritas-switzerland/>

Il est intéressant de noter qu'il s'agit de projets dans des pays (Philippines et Viêt-Nam) où l'industrie du tabac attend une forte croissance.

Un étrange duo

L'un essaye de garantir de bonnes conditions de vie, l'autre vend à cette même population un produit qui occasionnera le décès prématuré de la moitié de ses consommateurs. Il est manifestement difficile de se séparer d'une poule aux œufs d'or, dans les deux sens du terme. L'industrie du tabac ne fait pas que distribuer de l'argent autour d'elle, elle réalise aussi des profits intéressants pour les investisseurs. En 2012, ils ont atteints 35 milliards de dollars dans le monde. Dans les rapports annuels correspondants, il ne figure cependant pas qu'on déplore une victime du tabac pour 6000 dollars de profits.

Source: Tobacco Atlas, www.cancer.org/involved/participate/newtobacco-atlasestimatestobaccoindustryearn-35billioninprofitsin2010

Règles exigées en vue d'une meilleure cohérence

Il est certainement utile que les directives Zewo mais aussi le NPO-Code soulignent la cohérence nécessaire entre les valeurs et les objectifs d'une part et les principes de l'obtention de moyens d'autre part. Les temps changent. L'influence de la consommation du tabac sur la santé est un fait scientifique ayant rapidement évolué et faisant désormais partie des connaissances générales de la population. L'attitude et le comportement par rapport à la consommation de tabac en ont été modifiés en conséquence. Il est temps que cela se fasse ressentir également dans la collecte de fonds.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Bruno Meili a été directeur de la Ligue contre le cancer suisse et il est aujourd'hui président de la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT). Il travaille en tant qu'indépendant dans le domaine de la médiation.

> info@mediation-meili.ch



POINT DE VUE

Suite Œuvres de bienfaisance et coopérations avec des cigarettiers, est-ce acceptable?

Caritas Suisse et la Croix-Rouge suisse se prononcent.

Une relation d'égal à égal *Réponse de Caritas Suisse*

Le président de la Commission pour la prévention fédérale du tabagisme (CFPT) inscrit a priori la coopération d'organisations d'utilité publique avec des entreprises de l'industrie du tabac sur une liste noire. Cette liste «noire» représente pour lui un principe moral et éthique, le seul critère d'action des organisations. Selon la distinction de raisonnement éthique de Max Weber, il s'agit d'une approche éthique de la conviction.

Quelle éthique?

Des organisations comme Caritas, qui n'excluent pas a priori les coopérations avec les cigarettiers, s'intéressent plutôt au résultat de la coopération, qu'elles utilisent pour mesurer la réussite de leur action. Conformément à la distinction de Weber, elles ont une approche éthique situationnelle. L'approche d'éthique de conviction et l'approche éthique situationnelle se situent dans un rapport de tension qui les oppose. Mais ces deux approches sont cependant motivées par l'éthique. C'est pourquoi le partisan de l'éthique de conviction ne doit pas présumer que le partisan de l'éthique de situation ne se laisse pas guider par des principes moraux ou ne représente au mieux qu'une morale laxiste. Le partisan de l'éthique de situation va attirer l'attention du partisan de l'éthique de conviction sur le fait que la consommation de tabac est certes un problème de dépendance à prendre au sérieux,

mais que la société mondiale a éventuellement d'autres problèmes fondamentaux à régler en premier.

De quelle origine et dans quel but

Du plan de la distinction éthique à la pratique: à Neuchâtel, Philip

portant à jouer dans la lutte contre la pauvreté en Suisse et dans le monde. C'est pourquoi Caritas est favorable à des partenariats avec des entreprises. À ce sujet, nous avons établi des directives qui ont été publiées dans un résumé sur notre page d'accueil.

Agir de manière cohérente

En quelques mots: en tant qu'organisation, nous sommes ouverts aux partenariats et au dialogue, nous vérifions chacun de nos partenariats sur la base d'un ensemble de directives, et nous traitons d'égal à égal avec nos partenaires. Cela n'exclut a priori pas une coopération avec une entreprise de l'industrie du tabac. Si cette coopération était interdite d'emblée, nous devrions, logiquement, appeler l'État à ordonner la fermeture de cette entreprise, nous engager pour la destruction des champs de tabac et faire en sorte que la cigarette soit déclarée drogue illicite et que la production, le commerce et la consommation soient sanctionnés. Mais ce n'est pas tout. Ces sociétés payent aussi des impôts. Serait-il alors encore permis de demander des contributions à l'État? – Le rigorisme moralisateur se perd très vite dans des contradictions insolubles.



Notre objectif: éradiquer la pauvreté

Pour nous, deux points sont déterminants: d'une part, nous n'accepterons pas que l'on nous prenne notre liberté et indépendance. Nous sommes un partenaire qui traite d'égal à égal avec l'entreprise et qui s'engage pour l'objectif de l'organisation, la lutte contre la pauvreté et la prévention de la pauvreté. D'autre part, il existe des critères d'exclusion qui interdisent une coopération quand une entreprise viole les droits de l'homme, discrimine des personnes ou des groupes sociaux, traite ses collaborateurs de manière inhumaine etc.

Morris soutient par ses contributions un thème fondamental du mouvement Caritas: la lutte contre la pauvreté en soutenant des projets concrets. La fondation Japan Tobacco International (JTI) soutient la Carte-Culture Caritas, qui permet aux pauvres d'accéder à la culture et aux loisirs. En d'autres termes: les partenaires soutiennent un aspect central de l'engagement de Caritas. Ce n'est pas l'origine des dons qui est déterminante, mais plutôt le but d'utilité publique encouragé par ces dons. L'origine n'est pas le seul critère, le but est aussi important.

Le rôle de l'économie

Nous sommes convaincus que les entreprises ont un rôle im-

CARITAS

Odilo Noti est responsable du service Communication et membre de la direction de Caritas Suisse.

> onoti@caritas.ch



L'aide en priorité *Réponse de la Croix-Rouge suisse CRS*

Dans sa collaboration avec l'économie, la Croix-Rouge suisse (CRS) se base sur les directives de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Celles-ci excluent toute coopération avec des entreprises de l'industrie du tabac ou leur fondation lorsque cette dernière implique une visibilité vers l'extérieur et un transfert d'image. La fédération veut éviter que les logos des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et ceux des entreprises de l'industrie du tabac ne soient associés. Il faut cependant faire la différence entre une coopération qui a pour but la visibilité, et les dons de soutien en cas de catastrophe.

Directives internes

Le Conseil de la Croix-Rouge suisse (comité directeur) a transposé les consignes de la fédération internationale en directives

pour la coopération avec l'économie. En raison de la forme juridique de la CRS, qui a le statut d'association, et de sa structure fédéraliste, ces consignes sont obligatoires pour le Siège de la CRS, et pour les 24 associations cantonales indépendantes de la Croix-Rouge et les cinq organisations de sauvetage de la Croix-Rouge, elles constituent une recommandation.

De quoi s'agit-il?

Le soutien financier d'œuvres de bienfaisance par des entreprises à but lucratif peut aussi faire l'objet d'un transfert d'image. C'est légitime. Mais cela fait longtemps que ce n'est plus forcément le cas. En particulier en cas de catastrophes, les entreprises aident régulièrement de manière désintéressée et dans un esprit de responsabilité sociale.

Ne pas inciter à la consommation

Prenons l'exemple de la prévention du tabagisme et de l'alcoolisme soutenue par la CRS. Dès lors que des objectifs communs existent, il convient que les entreprises impliquées n'incitent pas la population à la consommation. Un tel soutien à la vente laisserait craindre un transfert d'image des œuvres de bienfaisance. Cependant, la prévention du tabagisme et de l'alcoolisme ne doit pas conduire à ce que les entreprises concernées ou leurs fondations ne puissent plus effectuer aucun don en faveur des œuvres de bienfaisance.

«**D'** un point de vue humain, [...] il serait cynique de faire passer la prévention du tabagisme et de l'alcoolisme avant la vie des victimes de catastrophes.»

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Croce Rossa Svizzera



Coopération ponctuelle sans transfert d'image

Le Conseil de la Croix-Rouge permet une coopération ponctuelle lorsqu'aucune visibilité vers l'extérieur et aucun transfert d'image ne lui sont associés. Dans ces conditions, pour le Conseil de la Croix-Rouge, le soutien de projets en dehors du domaine de la santé (c.-à-d. dans le cadre de l'aide en cas d'urgence et de catastrophe et de la prévention des catastrophes) est compatible avec les objectifs du mouvement de la Croix-Rouge. Et les dons pour l'aide d'urgence suite à des catastrophes majeures sont possibles. D'un point de vue humain, mais aussi d'après

le tout premier principe fondamental de la Croix-Rouge, il serait cynique de faire passer la prévention du tabagisme et de l'alcoolisme avant la vie des victimes de catastrophes. Dans leurs rapports annuels, deux associations cantonales de la Croix-Rouge ont mentionné qu'elles avaient reçu des dons de fondations de l'industrie du tabac. Ces dons ont été investis dans le domaine social. Dans l'un de ces cas, le don est spécifié sur le site web de l'entreprise concernée dans une liste plus longue et dans un autre cas aucunement mentionné, on ne peut alors pas vraiment parler de transfert d'image.

SRK

Beat Wagner
Responsable communication de la
Croix Rouge Suisse

> beat.wagner@redcross.ch



Faire confiance c'est bien, contrôler, c'est bureaucratique

Congrès Zewo le 23 September 2014 à Berne

Programme de la matinée



9h00 Ouverture des portes et café de bienvenue

9h15 Mot de bienvenue Trix Heberlein, présidente de la Fondation Zewo

9h25 Comment instaurer la confiance

Karin Frick, responsable du département Recherche de l'Institut Gottlieb Duttweiler

Comment les institutions d'utilité publique parviennent-elles à instaurer la confiance?

Connaissances actuelles issues de la recherche en matière de confiance, transparence et contrôle.

9h55 Récapitulatif des faits: indicateurs pour les œuvres de bienfaisance

Professeur Markus Gmür, directeur et responsable de recherche VMI, Université de Fribourg

Premiers résultats de la nouvelle étude Zewo sur la structure des coûts, l'efficacité des collectes de fonds et le montant des réserves. Nouvelles connaissances et répercussions sur les exigences envers les œuvres de bienfaisance.

10h25 Brève discussion: confiance et contrôle, contradiction ou nécessité?

- Karin Frick, Institut Gottlieb Duttweiler
- Markus Gmür, Université de Fribourg

10h40 Pause

11h00	Groupe d'approfondissement 1	Groupe d'approfondissement 2	Groupe d'approfondissement 3	Groupe d'approfondissement 4
	Qu'est-ce qui change dans la présentation des comptes des œuvres de bienfaisance?	Pour les placements, le développement durable gagne en importance	Eviter des abus	Comment les œuvres de bienfaisance peuvent connaître leur impact
	Reto Eberle, professeur en audit et contrôle interne à l'Université de Zurich, et Michael Herzog, partenaire KPMG	Antoinette Hunziker-Ebneter, CEO et co-fondatrice de Forma Futura Invest AG	Diana Gut, Manager Advisory, Certified Internal Auditor, KPMG	Peter Schmidt, Co-Head Advisory Services, Helvetas Swiss Intercooperation
	La norme de présentation des comptes des œuvres de bienfaisance, Swiss GAAP RPC 21, est en cours de révision. Quel est l'objectif? Sources modifications sont prévues? Pour les organisations et fondations collectant des dons, qu'est-ce qui changera avec l'introduction du nouveau droit comptable en 2015?	Comment les œuvres de bienfaisance peuvent-elles s'assurer que leurs placements financiers ne sont pas contraires à l'objectif de leur propre organisation? Comment reconnaître les placements délicats? Quels outils existent pour la gestion et le reporting de placements financiers durables? Source est l'influence des placements durables sur la réussite financière?	Mauvaise conduite et éthique au travail. Au sein des œuvres de bienfaisance, où se situent les risques les plus importants d'abus de confiance et de conduite non conforme aux règles? Signaux d'avertissement et mesures efficaces pour prévenir, déceler et réagir. Un compte-rendu de la criminalité économique.	Un compte-rendu de la pratique montre comment la mesure de l'efficacité est mise en œuvre dans une organisation. Qu'est-ce qu'une recherche d'efficacité apporte à une œuvre de bienfaisance? Comment les œuvres de bienfaisance peuvent-elles savoir si leurs projets ont produit l'effet souhaité? Où se situent les défis et les limites?

11h50 Google products to help non-profit organisations

Geraldine Sherrard, Google Ad Grants Associate Manager

How to increase awareness, find new donors and improve operational efficiency using some of Google's tools for non-profits such as Ad Grants and Earth Outreach as well as other Google products.

12h20 Apéritif-Dinatoire

Programme de l'après-midi

13h20 Exigences de transparence de la part du public envers les œuvres de bienfaisance, pour la prévention de la corruption
Delphine Centlivres, directrice de Transparency International Suisse

Ce que les œuvres de bienfaisance doivent prendre en compte dans le choix des organisations partenaires, dans l'attribution des marchés, en matière de marchés publics, et dans les groupements d'intérêts. Sources mesures de lutte contre la corruption ont fait leurs preuves dans la pratique? Qu'est-ce qui est pertinent pour le public?

13h50 Certification Zewo du point de vue des subventionneurs
Daniel Aegerter, directeur adjoint de la section Subventions et controlling, Département fédéral de l'intérieur DFI, Office fédéral des affaires sociales OFAS, Service assurance-invalidité AI

Un exemple des subventions octroyées aux organisations de l'aide privée aux handicapés illustre ce que souhaitent les subventionneurs de Zewo et des organisations certifiées par Zewo.

14h20 Exigences des fondations de financement: recherche d'efficacité

Andreas Rickert, président du directoire de Phineo AG, Berlin

Une vision plus large. Pourquoi les donateurs institutionnels souhaitent une aide efficace et ce qu'ils attendent des œuvres de bienfaisance. Qu'est-ce qu'une publication de rapports axée sur l'efficacité et quel est son impact sur la collecte de fonds? L'avenir appartient-il au label efficacité pour les projets recommandés?

14h40 Pause

15h00 Table ronde: Sources sont les conséquences?

- Delphine Centlivres, Transparency International Schweiz
- Daniel Aegerter, Office fédéral des assurances sociales
- Andreas Rickert, Phineo
- Peter Schmidt, Helvetas Swiss Intercooperation

15h40 Révision des normes Zewo

Martina Ziegerer, directrice de la Fondation Zewo

Zewo remanie ses normes. Ce qui peut changer et comment les œuvres de bienfaisance font part de leurs souhaits. Un rapport intermédiaire.

16h15 Fin du congrès



INSCRIPTION

Date

23 septembre 2014, 9 à 16h15

Lieu de la manifestation

Hotel Kreuz, Zeughausgasse 41, à Berne > www.kreuzbern.ch

Public visé

Le congrès s'adresse aux dirigeants, aux responsables de la collecte de fonds et de la communication et aux responsables des finances d'œuvres de bienfaisance.

Animation Roland Jeanneret

Informations supplémentaires

En ligne sur > www.zewo.ch/congres
ou téléphone 044 366 99 55
et > info@zewo.ch

Langue du congrès

Allemand et français avec traduction simultanée

Prix

CHF 280.– pour les organisations titulaires du label de qualité

CHF 420.– pour tous les autres participants

Délai d'inscription jusqu'au 9 septembre 2014

S'inscrire en ligne sur:

> www.zewo.ch/inscription

Consultation relative au nouveau Swiss GAAP RPC 21

Ne pas laisser passer le délai: du 5.8. au 30.9.2014



Jugez vous-même si les recommandations concernant la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21, pour les organisations d'utilité publique collectant des dons, ont été simplifiées et facilitées pour l'utilisateur, sans que la pertinence et la transparence des comptes annuels n'ait à en pâtir. Pour ce faire, veuillez recourir à la consultation. Le délai est de six semaines.

Les recommandations de présentation des comptes pour les organisations d'utilité publique, Swiss GAAP RPC 21, ont été publiées pour la première fois en 2003. Depuis les comptes annuels 2004, cette norme est obligatoire pour les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo, et il s'est établi dans l'univers des NPO. Swiss GAAP FER 21 a contribué de manière décisive à améliorer la transparence des comptes annuels d'organisations d'utilité publique collectant des dons.

Les résultats du groupe de travail sont disponibles

L'utilisation des normes dans la pratique a permis de trouver des solutions judicieuses pour de nombreuses questions de mise en œuvre. Certaines parties ont régulièrement été la source d'incertitudes et de questions. Comme par exemple la définition de fonds affectés, la structure du compte d'exploitation, les dispositions sur la consolidation ou l'exemple en annexe de RPC 21. De plus, la norme RPC 21 conçu de manière autonome ne s'accordait plus dans le nouveau règlement entièrement remanié et restructuré

en 2007 de Swiss GAAP FER avec le concept-cadre, «RPC fondamentales» pour les petites organisations et «RPC totales» pour les grandes organisations. C'est pourquoi la fondation RPC, editrice de Swiss GAAP RPC, a établi un groupe de travail avec les représentants du monde scientifique, de la pratique et de l'audit, qui s'est attelé à cette mission au cours des 12 derniers mois. Les résultats du groupe de travail sont disponibles. La commission spécialisée de la Fondation RPC l'a adopté le 16 juin pour la consultation.

Objectif: un règlement clair et concis

L'objet de la révision consistait essentiellement à préciser des recommandations et intégrer les «RPC fondamentales, RPC totales» au concept. Certains droits d'option récemment introduits facilitent l'utilisation de RPC 21 dans la pratique. Les nouvelles formulations et un exemple entièrement remanié aident les nouveaux utilisateurs de RPC 21 à s'y retrouver plus facilement. D'autres dispositions augmentent la transparence des organisations d'utilité publique. Avec ses ajustements, Zewo souha-

ite obtenir un règlement plus concis et plus consistant pour la présentation des comptes pour les organisations d'utilité publique.

Votre avis nous intéresse

Veillez déterminer vous-même si ces objectifs ont été atteints. Le 5 août 2014, le texte de consultation et les questions de la consultation seront mis en ligne sur la page d'accueil de Swiss GAAP RPC (www.fer.ch) et parallèlement publiés dans le «Expert-Comptable Suisse» 8/2014. Cette édition du «Expert-Comptable Suisse» contiendra également une contribution accompagnée d'un état des lieux détaillé concernant les modifications et leurs motivations. Les points suivants pourront être discutés:

- Des comptes annuels établis selon Swiss GAAP RPC 21 peuvent-ils également satisfaire aux exigences du nouveau droit comptable?
- Comment les indemnités versées aux membres de l'organe directeur (Comité ou Conseil de fondation) et

à la direction doivent-elles être divulguées?

- Comment les donations non rémunérées (dons en nature, prestation offerte) sont à présenter dans les comptes annuels?
- Qui doit établir un tableau de flux de trésorerie?

Attention: la période de consultation est brève et prend fin dès le 30 septembre 2014. Veuillez y participer dans votre propre intérêt. Vous pouvez répondre aux questions officielles de consultation et vous avez aussi la possibilité de prendre position sur d'autres points et de souligner les ajustements prévus que vous approuvez particulièrement et qui, selon vous, devraient être ainsi adoptés. Après la consultation, la commission spécialisée RPC décidera de la mise en vigueur des dispositions remaniées de Swiss GAAP RPC 21.

AGENDA

Consultation sur la révision de la RPC 21

du 5 août au 30 septembre 2014

> www.fer.ch

Plus d'informations dans le «Expert-Comptable Suisse» 8/2014

Nouvelle étude des coûts Zewo en cours

Avec les conclusions des deux réunions d'experts «Réserves» et «Collecte de fonds/communication»

L'étude de coûts de Zewo répond aux questions qui intéressent les donateurs, les œuvres de bienfaisance et les médias. Toutes les œuvres de bienfaisance qui participent reçoivent un exemplaire gratuit et des évaluations spéciales.

Combien part dans l'administration? Qu'est-ce qui est affecté aux projets? À combien s'élèvent les réserves? Les organisations d'utilité publique collectant des dons doivent toujours répondre à ce type de questions. Beaucoup souhaitent aussi connaître l'efficacité de leur travail. Ils sont curieux de savoir ce qu'un franc versé coûte. Et ils veulent savoir

si leur collecte de fonds a été fructueuse. Zewo actualise son étude des coûts pour la quatrième fois, afin de répondre à ces questions. Participez aussi. Les chiffres de la branche seront ainsi plus parlants.

Utiliser des bases homogènes

La réunion d'experts avec les collectrices et collecteurs

de fonds en mai 2014 a confirmé que les indicateurs de la structure des coûts étaient importants. Ils montrent que des charges administratives résultent dans toutes les œuvres de bienfaisance. De plus, ils montrent bien que la collecte de fonds a un coût. Et ils révèlent que les investissements dans la collecte de fonds sont payants. Ces faits doivent être communiqués au public. Pour que les déclarations soient justes, les œuvres de bienfaisance doivent cependant utiliser la métho-

dologie Zewo de manière homogène et conséquente. À titre de rappel, nous avons envoyé une fiche technique avec le relevé des données. Cette fiche regroupe les points les plus importants et aborde les questions de délimitation (www.zewo.ch/Methodologie-Zewo).

Actualiser les indicateurs

Les indicateurs de collecte de fonds s'observent sous différents angles. C'est ce qui ressort clairement du tableau. La pertinence dépend de la question à la source l'indicateur doit répondre. Dans son doctorat à l'Université de Fribourg, Diana Betzler a analysé les facteurs d'influence et les effets économiques de la professionnalisation et de la rationalisation de la gestion de la collecte de fonds. Elle a trouvé que la professionnalisation de la collecte de fonds avait un effet positif (voir encadré). Sur un marché saturé, une baisse de l'efficacité devrait freiner la croissance. Le VMI de l'Université de Fribourg continue à approfondir les analyses concernant cette question dans le cadre de l'étude des coûts Zewo. L'évaluation est également menée par le professeur Markus Gmür.

De nouveaux canaux de dons en observation

En Suisse, le crowdfunding (financement participatif) est un concept encore nouveau, mais en phase d'expansion.

Ce que les indicateurs de collecte de fonds révèlent

Exemples de données

• Charges de collecte de fonds et de publicité	CHF 500 000
• Recettes totales de dons	CHF 3 500 000
• Charges totales de l'organisation	CHF 5 000 000

Question	Indicateur	Calcul	Résultat
Combien est affecté à la collecte de fonds?	Charges de collecte de fonds	Charges de collecte de fonds et de publicité par rapport aux charges totales	10%
Que coûte chaque franc versé?	Effizienz de la collecte de fonds	Charges de collecte de fonds et de publicité en rapport aux recettes totales de dons	14.3 centimes
Que reste-t-il?	Réussite de la collecte de fonds	Recettes totales de dons moins les charges de collecte de fonds et de publicité	3 millions
Par combien le capital investi a-t-il été multiplié?	Return on Investment (ROI)	Réussite de la collecte de fonds par rapport aux charges de collecte de fonds et de publicité.	6x

Suite

Nouvelle étude des coûts Zewo en cours

Avec les conclusions des réunions d'experts

Jusqu'à présent, ce type de collecte de fonds ne représente qu'une part réduite des dons. En 2012, les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo ont récolté plus d'un milliard de francs. Le crowddonating a généré 2.5 millions de francs à lui seul. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude de la Haute école de Lucerne (voir encadré Etudes). Zewo suit de près l'évolution des canaux de dons alternatifs et distinguera à l'avenir les recettes en fonction du canal de don.

Montant des réserves: nouvelles grandeurs de référence

Pour le montant des réserves, les œuvres de bienfaisance reçoivent une fourchette s'appuyant sur des bases empirique. Elle sert d'orientation lors de la planification des budgets et activités. Pour le relevé des données, nous avons tenu compte des conclusions des réunions d'experts d'octobre 2013. La définition de l'indicateur a été remaniée afin que la valeur de référence soit plus vérifiable. Désormais, nous rapportons le capital aux dépenses annuelles, et non plus aux recettes annuelles, comme c'était le cas jusqu'à présent. C'est aussi la vision la plus répandue au niveau international.

Nous avons reçu plus de 250 réponses

Début juin, toutes les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo ont reçu le questionnaire. Après quelques semaines seulement, nous avons déjà reçu bon nombre de réponses. Partici-

pez et aidez-nous à obtenir des résultats pertinents et actuels concernant le secteur d'utilité publique suisse. Les œuvres de bienfaisance qui ont participé à l'étude ont reçu le rapport final gratuit ainsi que des analyses supplémentaires exclusives. Cela leur permettra de situer leur organisation par rapport aux autres œuvres de bienfaisance. Merci de votre engagement.

ETUDES

Professionnalisation et rationalisation dans la gestion de collecte de fonds: facteurs d'influence et effets économiques 2014

Publication préalable
Etude de coûts 2014 de Diana Betzler et Markus Gmür
> www.zewo.ch/Fundraising-Erfolg



Crowdfunding Monitoring Suisse 2014

Auteurs: Professeur Andreas Dietrich, Simon Amrein
> www.hslu.ch/crowdfunding



Méthodologie Zewo: l'essentiel en bref

> www.zewo.ch/Methodologie-Zewo

Supplément dons 2014



En exclusivité pour les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo

Le prochain supplément dons de Zewo et Swissfundraising paraîtra le dimanche 23 novembre 2014 dans la NZZ am Sonntag et dans la SonntagsZeitung (tirage de 425 000 exemplaires au total).

Le supplément dons met cette année encore l'accent sur des contributions éloquentes sur les thèmes liés aux dons. A cela s'ajoute la rubrique de conseils de Zewo: les donatrices et les donateurs sont conseillés et informés sur les points auxquels il faut faire attention lorsque l'on fait un don. Une page sera entièrement consacrée au thème des «cadeaux». Des cadeaux de Noël intéressants d'œuvres de bien-

faissance y seront à nouveau présentés. Réservez votre emplacement pour une annonce ou un publiereportage et profitez de cette occasion pour promouvoir votre organisation et vos motivations. Sous réserve qu'il y ait suffisamment d'intéressés, la septième édition paraîtra pendant la principale période de dons dans des journaux dominicaux bien positionnés et à fort tirage.

Format et volume

Tabloïd 235x320mm, quadrichromie intégrale, 24 à 28 pages de papier journal (la moitié constitue le contenu rédactionnel), tirage 425 000 exemplaires

Date et coûts/rabais

Beilage in der NZZ am Sonntag und in der SonntagsZeitung vom 23. November 2014.

- Le supplément paraîtra cette fois le 23 novembre 2014 dans la NZZ am Sonntag et dans la SonntagsZeitung.
- 10 800 francs pour une annonce **pleine page**
- 5 800 francs pour une annonce **d'une demi-page, format vertical uniquement** Annonce (avec sous-texte)
- 5 400 francs pour une annonce **d'une demi-page**
- 4 500 francs pour une annonce d'un **tiers de page** (avec sous-texte)
- 2 700 francs pour une annonce **d'un quart de page**
- Les **pages de couverture** 2, 3 et 4 seront attribuées en pleine page et coûteront 13 000 francs chacune.

Dans l'espace acheté, des publiereportages pourront également être diffusés. Leur mise en page incombe à la NPO. Elle doit se distinguer nettement de la partie rédactionnelle. Les prix des annonces correspondent à une réduction sur les coûts médias de 50 % sur les tarifs habituels.

Reserver et obtenir plus d'informations auprès de Roger Tinner, directeur de Swissfundraising, tél. 071 777 20 11
> roger.tinner@swissfundraising.org.

Les **données définitives à imprimer** doivent parvenir avant le 1.9.2014 à Zewo à l'attention de Madame A. Widmer,
> widmer@zewo.ch.

Cours Mesure de l'efficacité pour les NPO

le 2 septembre 2014 à Berne

Le 2 septembre, l'Université de Berne propose pour la deuxième fois le cours «Mesure de l'efficacité pour les NPO». Il reste des places!

Lors de la planification et de la mise en œuvre d'activités, une approche axée sur l'efficacité s'avère nécessaire pour les NPO. Quiconque mesure l'effet obtenu peut en tirer des leçons et s'améliorer en permanence.

Ce cours d'une journée initie à la mesure de l'efficacité pour les NPO, à partir du guide Zewo (voir www.zewo.ch/efficacite). Ce cours s'adresse aux collaborateurs d'organisations

à but non lucratif, qui souhaitent se consacrer au thème de l'évaluation et de la mesure de l'efficacité. Aucune connaissance préalable sur le thème de la mesure de l'efficacité n'est exigée.

Les informations concernant le programme et l'inscription sont disponibles via [le lien suivant](#).

CONTACT ET INSCRIPTIONS

Date

le 2 septembre 2014, de 9h15 à 16h30

Lieu du cours

Université de Berne, UniS, Schanzeneckstrasse 1, 3012 Berne, Salle A 122

Frais de participation

Pour les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo 320 francs par personne (tarif normal 400 francs)

Inscription avant le 8 août 2014

S'inscrire en ligne sur:

> www.kwb.unibe.net/kurse/detail_einzelkurs.php?sid=&thid=8&kid=2293/

Contact

Université de Berne, Centre de formation continue universitaire (ZUW), Schanzeneckstrasse 1, 3001 Berne, Téléphone 031 331 30 52

> zuw@zuw.unibe.ch

Journée de la fondation en Suisse centrale

le 2 septembre 2014 à Lucerne

La deuxième édition de la Journée de la fondation en Suisse centrale se tiendra le 2 septembre 2014 à la Haute école de Lucerne.



Cette manifestation s'adresse aux fondations, associations et autres organisations d'utilité publique en Suisse centrale. Conçue de manière interactive, avec des exposés liminaires, des ateliers

thématiques et une mise en réseau rapide, elle offre diverses possibilités de présenter l'organisation et ses projets. La journée de la fondation propose ainsi une multitude d'idées, de connaissances concrètes pour le travail de projet, et de l'espace pour les échanges.

Les informations concernant le programme et l'inscription sont disponibles sur www.innerschweizer-stiftungstag.ch.

CONTACT ET INSCRIPTIONS

Date

Dienstag, 2. September 2014, von 10 bis 18 Uhr

Lieu du cours

Haute école de Lucerne – Economie, www.hslu.ch
Zentralstrasse 9, 6002 Lucerne

Frais de participation

Tarif réduit pour les membres Zewo, 180 francs au lieu de 220 francs

Inscription avant le 17 août 2014

S'inscrire en ligne sur

> www.innerschweizer-stiftungstag.ch/kontakt-anmeldung/

Contact

Haute école de Lucerne – Economie
Institut d'économie régionale et d'entreprise (IBR)
Daniela Kölbener
Zentralstrasse 9
6002 Lucerne
Téléphone 041 228 41 55

> info@innerschweizer-stiftungstag.ch

> www.innerschweizer-stiftungstag.ch

Visualisez votre message

Keystone aide les œuvres de bienfaisance dans la recherche professionnelle de photos et propose des conditions attrayantes

Des photos adaptées permettent de rendre des thèmes abstraits vivants, de raconter des histoires et les toutes dernières évolutions de manière éloquent. C'est ce que montre la série de reportages Keystone «La chaîne alimentaire suisse».

Avec sa banque de donnée numérique de plus de 7 millions de photos, Keystone est la plus grande agence photo de Suisse. Elle propose une gamme très variée et qualitative de photos sur des thèmes comme la coopération au développement, l'aide humanitaire ou encore le handicap et la santé en Suisse et ailleurs. Cette agence propose aussi de l'infographie et de la vidéo. Les photogra-

phes de Keystone peuvent aussi être bookés pour des missions temporaires. Ils assurent leur commandes de manière compétente et au plus haut niveau, dans le monde entier.

Keystone aide gracieusement les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo à rechercher des motifs appropriés pour leurs thèmes et leur propose des licences d'utilisation des pho-

tos à des conditions intéressantes.

Pour le projet à long terme «La chaîne alimentaire suisse», plus de 20 contributions dans toute la Suisse sont disponibles sur www.keystone.ch, avec un rabais de 35% pour les membres Zewo.

Informez-vous sur cette offre et contactez l'équipe commerciale de Keystone pour un login membre.

Photo du bas

216108559 | Collaboratrices au travail dans les entrepôts de Wauwilermatt, Champignons AG. (KEYSTONE / Gaetan Bally)

OFFRE

Les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo bénéficient d'un rabais du prix photo de 35% sur les licences pour les utilisations de photos dans les outils de communication. Les recherches professionnelles de photos sont possibles à tout moment, et gratuites pour les organisations certifiées par Zewo.

Contact

Téléphone 044 200 13 33

> sales@keystone.ch

> www.keystone.ch





212402530 | Les pommes de terre sont stockées dans un réfrigérateur à lumière verte pour éviter qu'elles ne verdissent. (KEYSTONE/Gaetan Bally)

216106600 | La fleur du cerisier est entaillée pour vérifier que les abeilles sauvages ont fait leur travail dans la plantation de cerisiers. (KEYSTONE/Gaetan Bally)

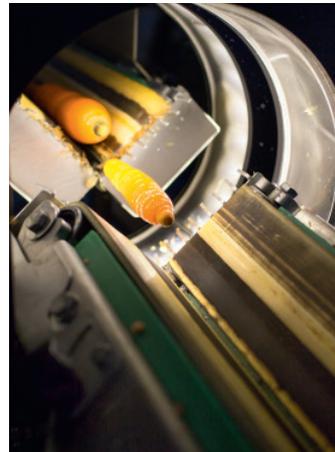


Le parcours des aliments à l'ère numérique

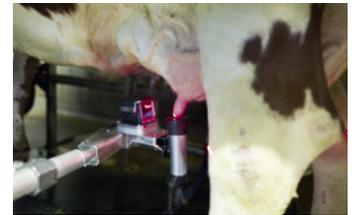
Tout commence par la semence. Non: tout commence par la production de semences. Et avant cette étape, il y a la recherche au niveau des semences. Ici, on peut déjà se rendre compte que la chaîne alimentaire actuelle est un système complexe, en étroite imbrication avec l'industrie, l'agriculture et les technologies ultra-modernes – et la nature, qui impose ses lois fondamentales. Car par nature, l'homme a besoin d'aliments qu'il reçoit de la nature, par les plantes et les animaux. À quoi ressemble la production industrielle alimentaire aujourd'hui? Pour la production alimentaire massive, les processus naturels sont optimisés; les ordinateurs et machines sont omniprésents. Les champignons poussent sur des étagères, sur un substrat cons-

titué de fumier de cheval et de poule. Les vaches sont traitées avec des machines à traire. Et même lors de l'intervention d'abeilles sauvages dans la pollinisation de plantations de fruits, l'ordinateur joue un rôle important. De la naissance d'un veau à la boucherie, en passant par le lait qui se transforme en fromage, le processus qui parcourt notre alimentation est long et n'est pas toujours très appétissant. L'histoire des produits qui arrivent dans les assiettes suisses ne se termine pas par la consommation: de la production d'énergie à partir de déchets alimentaires au travail dans les stations d'épuration, la suite du parcours est aussi abordée. Et que deviennent ces montagnes de nourriture non consommées qui arrivent dans les décharges suisses?

Texte: Catharina Graf



212402559 | Les carottes sont essorées et en même temps photographiées sous toutes leurs coutures, pour être ensuite triées par ordinateur selon des critères de taille et d'esthétique. (KEYSTONE/Gaetan Bally)



216145950 | Une machine à traire en marche. (KEYSTONE/Gaetan Bally)

